

Ce guide s'adresse à toute personne désirant organiser une activité de financement au profit de l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie (IRIC) de l'Université de Montréal.

1. Choisissez le type d'activité qui vous correspond le mieux.
 - a) Anniversaire, funérailles, activités sociales (dîner communautaire, 5 à 7, BBQ, activité cinéma, fête de Noël, Saint-Valentin, etc.), défi sportif (marche, course, etc.), vente-débarras, emballage d'achats dans une épicerie, lave-auto, etc. Les possibilités sont illimitées.
2. Identifiez le lieu et la date de votre activité.
3. Fixez-vous un objectif de collecte de fonds. Pour cela, veuillez tenir compte de la capacité de vos proches et de votre réseau à vous soutenir dans cette démarche.
4. Établissez votre stratégie de collecte de fonds : appels téléphoniques, envoi de textos ou de courriels personnalisés, campagne sur les réseaux sociaux, vente de billets, tirage, encan, etc.
5. Préparez un budget simple et réaliste.
 - a) Prévoir les dépenses en fonction du type d'activité choisie. Exemples : nourriture, boissons, location de salle, permis d'alcool, matériel technique, impression, autres fournisseurs, etc.
 - b) Estimer les commandites possibles permettant d'augmenter les revenus ou de réduire les dépenses; vos proches, vos connaissances et votre réseau seront d'une aide précieuse pour cela. Exemples : commandites en argent, en biens (nourriture, boissons, équipement) ou en services (location de salle, graphisme, impression).
6. Impliquez vos proches comme bénévoles, en fonction des forces, des intérêts et de l'expérience de chacun.
7. Montez un échéancier simple et réaliste.

8. Communiquez avec le conseiller en développement philanthropique de l'IRIC afin d'échanger sur votre projet et votre échéancier en remplissant le formulaire disponible sur le site de l'IRIC. Celui-ci vous donnera également des précisions quant à l'émission des reçus d'impôt pour les dons à recevoir ainsi que l'accompagnement que l'IRIC vous offrira dans votre projet. La gestion des dons et l'émission de reçus d'impôt sont encadrées par l'Université de Montréal et par l'Agence du revenu du Canada. Il est donc important de valider l'admissibilité à un reçu d'impôt pour tout don fait dans le cadre d'une collecte de fonds en discutant avec le conseiller en développement philanthropique de l'IRIC.
9. Vous êtes maintenant fin prêt(e) pour réaliser votre activité pour soutenir l'IRIC.

La tenue de votre activité devra être effectuée dans le respect des mesures sanitaires mises en place par la santé publique.
10. Après l'événement, pensez à remercier chaleureusement toutes les personnes qui vous auront soutenu : participants, donateurs, commanditaires et bénévoles. Annoncez-leur le résultat obtenu et invitez-les à prendre part à la prochaine édition de votre activité, s'il y a lieu.

Révolutionner le paysage de la recherche contre le cancer est un défi de taille. Nous avons tous un rôle à jouer et chaque geste peut faire changer les choses. Votre implication est cruciale! Elle contribuera de manière concrète à la découverte de nouvelles thérapies contre le cancer.

Merci de soutenir l'IRIC